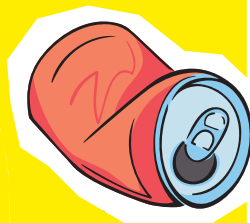


THONON
agglomération



MES
DÉCHETS
j'y veille!

Guide
du **TRI**

www.thononagglomeration.fr

Consignes de TRI

Emballages



Bouteilles et flacons
en plastique uniquement



Emballages métalliques,
canettes, aérosols,
barquettes aluminium



Briques
alimentaires



Cartonnettes

Les
bons
gestes !

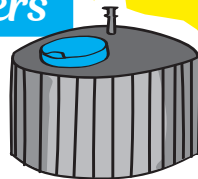
- ▶ Déposez les emballages en vrac sans les imbriquer
- ▶ Inutile de rincer les emballages il suffit de bien les vider

Attention : une bouteille d'eau à moitié vide bloque la chaîne de tri !

Ne pas
mettre



Papiers



Enveloppes, journaux,
magazines, prospectus



Papiers, livres,
cahiers, annuaires

Les
bons
gestes !

- ▶ Déposez les papiers en vrac sans les froisser ni les déchirer

Retrouvez
les emplacements
points tri sur
www.thononagglo.fr !

Verre

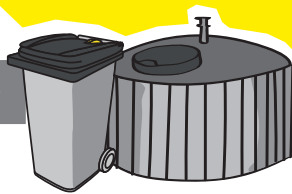


Pots, bocaux et bouteilles en verre

Ne pas
mettre



Ordures
ménagères



Autres déchets
non recyclables
ou inférieurs à 8 cm
(capsules, couvercles,
papier alu...)



Les plastiques non
recyclables dont le
polystyrène
(tout ce qui n'est ni une
bouteille ni un flacon)

Les
bons
gestes !

▶ En sac fermé
de 50 litres
maximum



Ne pas
mettre



Textiles, linge de maison et chaussures

même abîmés

Les
bons
gestes !

- ▶ Chaussures attachées par paires
- ▶ Articles propres et secs
- ▶ Textiles en sac fermé



Retrouvez les emplacements des bornes textiles sur www.thononagglo.fr

Déchets de cuisine et de jardin



▶ Vous avez un jardin ?

Procurez-vous un **composteur** à tarif réduit auprès de Thonon Agglomération. Transformez vos déchets de cuisine et de jardin en compost... et réduisez de près d'un tiers le poids de votre poubelle !

▶ Vos déchets verts sont trop volumineux ?

Faites appel au **service de broyage à domicile** de Thonon Agglomération pour les valoriser dans votre composteur ou directement en paillage dans votre jardin.

▶ Vous vivez en immeuble ou en copropriété et disposez d'un espace vert commun ?

Thonon Agglomération peut vous accompagner gratuitement dans votre projet pour pratiquer le compostage entre voisins.

Plus d'infos sur www.thononagglo.fr ou au 04 50 31 25 00

Déchets spéciaux ou volumineux

À apporter en déchetterie



Déchets électriques et électroniques (gros électroménagers, petits appareils, écrans ex : TVs, claviers...)



Huiles et déchets dangereux (huiles de vidange ou de friture, peintures...)



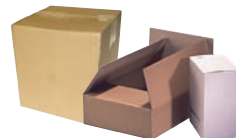
Encombrants



Végétaux
À composter ou à valoriser au jardin en priorité !



Meubles
(benne spéciale à Douvaine et bientôt à Bons-en-Chablais)



Cartons vides
(sans polystyrène)



Bois



Ferrailles



Gravats, plaques de plâtre, batteries, pneus

Les bons gestes !

▶ *Mais aussi, les cartouches d'encre, les piles, les ampoules, les néons, les capsules Nespresso... Pensez-y : certains de ces déchets peuvent aussi se rapporter en magasin ! Ex : les médicaments en pharmacie.*

Grâce au tri, vos déchets ont une seconde vie !

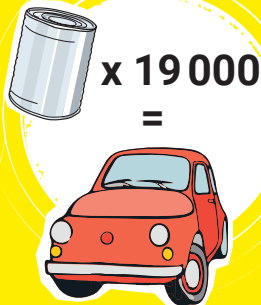
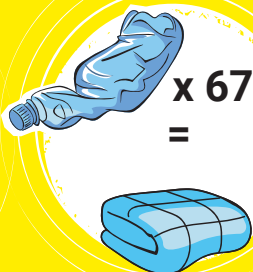
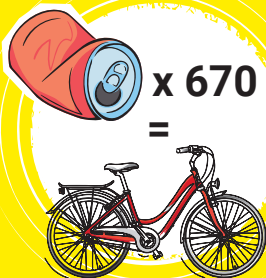
Trier c'est :

▶ économiser les matières premières et préserver l'environnement

▶ créer de l'emploi et de l'économie circulaire

▶ réduire les coûts de traitement des déchets

Grâce à vos gestes de tri, les emballages sont transportés au centre de tri de Thonon-les-Bains où ils seront séparés par matières, compressés puis acheminés vers les usines de recyclage.



Le verre est recyclable à l'infini !



Envie de voir où vont vos déchets ?

Inscrivez-vous en ligne sur www.thononagallo.fr pour visiter le centre de tri et l'usine d'incinération !

Trier c'est bien, réduire c'est encore mieux !



J'achète à la coupe
ou en vrac



J'utilise mon sac
ou mon cabas



Je répare ou
je fais réparer



J'inscris "STOP
PUB" sur ma boîte
aux lettres



J'emprunte
ou je loue



J'offre des cadeaux
dématérialisés
(ex: une place
de concert)



Je prends de la
vaisselle réuti-
lisable pour les
repas en plein air



Je donne,
j'échange ou
je vends au lieu
de jeter



J'opte pour des
piles rechargeables



Le meilleur déchet est celui
que l'on ne produit pas !

Et vous ? Quel est votre objectif zéro déchet ?

Les déchetteries



► Conditions d'accès

Pour les particuliers, les déchetteries d'Allinges, Bons-en-Chablais, Douvaine et Sciez ne sont accessibles qu'aux véhicules présentant une vignette, à retirer **en mairie** sur présentation de la carte grise et d'un justificatif de domicile.

Pour les professionnels, renseignements en déchetterie ou au **04 50 31 25 00**.

► Adresses et contacts

Retrouvez les horaires détaillés sur www.thononagglo.fr

Déchetterie d'Allinges

Lieu-dit Mâcheron - (accès par la D12)

74200 Allinges

Tél : 04 50 73 98 59

Fermée le dimanche et les jours fériés

Déchetterie de Douvaine

Avenue du Lac - 74140 Douvaine

Tél : 04 50 94 24 52

Fermée le jeudi, le dimanche et les jours fériés

Déchetterie de Bons-en-Chablais

Rue des Bracots - 74890 Bons-en-Chablais

Tél : 04 50 39 46 86

Fermée le mercredi, le dimanche et les jours fériés

Déchetterie de Sciez

Chemin de l'Effly

74140 Sciez

Tél : 04 50 70 77 82

*Fermée le mardi,
le dimanche et les jours fériés*

Déchetterie de Thonon-les-Bains

ZAE Vongy (au bout de l'avenue des Genèvevriers)

74200 Thonon-les-Bains

